



Brunngasse 36
CH-3011 Bern
www.ta-swiss.ch

« Le franc numérique : l'argent du futur ? »

Documents concernant la mise au concours de l'étude

- | | |
|---|-------------|
| 1. Description de la thématique (en allemand) | Pages 2-6 |
| 2. Questions intéressantes pour une étude TA-SWISS | Pages 7-9 |
| 3. Données sur la teneur et le déroulement de l'étude | Pages 10-12 |
| 4. Règles à suivre pour la présentation des dossiers de candidature | Pages 13-14 |

Délai pour le dépôt des esquisses de projet : **4 novembre 2022**

Délai pour le dépôt des dossiers de candidature : **10 mars 2023**

1. Description de la thématique (en allemand)

Digitalisierung bedeutet einen Umbruch für das Schweizer Finanzwesen. Davon zeugen sowohl der Rückgang von Bargeldtransaktionen als auch der spektakuläre Aufschwung von Kryptowährungen. In naher Zukunft könnten zudem neue virtuelle Geldformen entstehen, etwa bei den Big Tech (wie Google, Amazon, Meta, Apple und Microsoft) oder bei den Zentralbanken mit der allfälligen Einführung von digitalem Zentralbankgeld. Über diese Entwicklungen gilt es aus gesamtgesellschaftlicher Perspektive zu reflektieren, denn es könnten fast all unsere Lebensbereiche durch die Erscheinung dieser neuen Zahlungsmittel betroffen sein.

1.1. Von den virtuellen Währungen privater Unternehmen...

Werden private Konzerne bald ihre eigenen Währungen schaffen? Für grosse Plattformen im Online-Handel, soziale Netzwerke und Big Tech bestehen hier enorme Geschäftschancen, namentlich im Zahlungsverkehr. Als paradigmatisches Beispiel gilt das mittlerweile aufgegebene Währungsprojekt von Meta («Libra» und dann «Diem»¹. Es scheint jedoch nur noch eine Frage der Zeit zu sein, bis andere Tech-Riesen ähnliche Projekte lancieren. Aufgrund ihrer Milliarden Nutzerinnen und Nutzer und ihres gigantischen Know-hows könnten sich ihre Angebote auch schnell durchsetzen.²

Mit der Emission von Geld durch grössere private Unternehmen stellt sich die Frage, wie Staaten auf diese neuen Konstellationen reagieren sollten, insofern diese wohl einen Umbruch für ihre nationalen Wirtschafts- und Geldpolitiken bedeuten werden.³

¹ Für derartige Vorhaben werden *stablecoins* häufig als ideale Kandidaten betrachtet. *Stablecoins* sind «Kryptowährungen, deren Wert gegenüber staatlichen Währungen (oder anderen spezifischen Vermögenswerten) durch einen Sicherungsmechanismus stabil gehalten werden soll» (Glossar der Schweizerischen Nationalbank: <https://www.snb.ch/de/srv/id/glossary#S>). Dieser Mechanismus soll die hohe Volatilität von Kryptowährungen wie Bitcoin vermeiden, birgt jedoch auch Risiken für die Stabilität unseres Finanzsystems (Financial Stability Board [2020]. «Regulation, Supervision and Oversight of 'Global Stablecoin' Arrangements» (<https://www.fsb.org/2020/10/regulation-supervision-and-oversight-of-global-stablecoin-arrangements>)).

² Siehe Favrod-Coune, P. und Pignon, V. (2021). *La Fintech en Suisse. Aspects réglementaires et économiques*. Schulthess, S. 11-12 und Canetgs, F. (2022). «Wer verkauft uns das beste Geld?», *Republik* (<https://www.republik.ch/2022/02/04/wer-verkauft-uns-das-beste-geld>).

³ Siehe Carstens, A. (2021). «Regulating big tech in the public interest», Rede an der Tagung der Bank for International Settlements (BIS) *Regulating big tech: between financial regulation, antitrust and data privacy* (<https://www.bis.org/speeches/sp211006.htm>).

Ausserdem sind weitere strukturelle Veränderungen zu erwarten, die unseren Geldgebrauch betreffen. Zum Beispiel nehmen Fachleute an, dass die herkömmlichen Funktionen von Geld (Tauschmittel, Wertaufbewahrung, Recheneinheit) markante Veränderungen erfahren werden. Dadurch könnte sich einerseits der Wettbewerb zwischen Währungen erhöhen. Andererseits könnten sich eigenständige, grenzüberschreitende Ökosysteme bilden, wenn Online-Plattformen ihre Dienstleistungen an gewisse Zahlungsmittel knüpfen würden, mit entsprechenden Anreizen für diese Plattformen:

«From the platform owner's perspective, it is desirable for consumers to use the platform for all activities. The value of the platform's monopoly on the data that passes through it greatly strengthens this desire. [...] That is, platform owners would like to create 'exit costs' that make it expensive to switch over to another platform's currency or services (Brunnmeier u.a.)»⁴

Die Zahlung oder die Währung wäre dann unmittelbar an eine bestimmte Art von Konsum gebunden. Zum einen könnte dies grosse Effizienzgewinne bringen, zum anderen aber auch neue Formen von *Nudging* begünstigen (Strategien, die unser Verhalten ohne Zwang in eine bestimmte Richtung lenken sollen). Infolge dieser Entwicklungen wäre es grösseren privaten Unternehmen möglich, signifikant an finanziellem und politischem Einfluss zu gewinnen, und zwar nicht nur durch die Abwicklung einer grossen Menge an Transaktionen, sondern auch durch eine noch umfangreichere Datensammlung als bislang. Ferner könnten diese global verteilten Ökosysteme bestehende Ansätze in der Regulierung des Zahlungsverkehrs auf nationaler Ebene in Frage stellen.

⁴ Brunnermeier, M. K., Harold, J. und Landau, J.-P. (2019). «The Digitalization of Money». Princeton University (http://scholar.princeton.edu/sites/default/files/markus/files/02c_digitalmoney.pdf), S. 17. Dazu siehe auch Adrian, T. und Mancini-Griffoli, T. (2021). «The Rise of Digital Money», *Annual Review of Financial Economics* 13/1 (<https://www.annualreviews.org/doi/pdf/10.1146/annurev-financial-101620-063859>); Bibow, J. (2021). «Digitalisierung im Zahlungsverkehr und Geldwesen», *Study der Hans-Böckler-Stiftung* 455 (https://www.boeckler.de/de/faust-detail.htm?sync_id=HBS-007957); Schweizerische Bankiervereinigung (2021). «Neue Währungen für die Schweiz? Die Herausforderungen eines digitalen Frankens und privater Stablecoins für Schweizer Banken» (https://www.swissbanking.ch/Resources/Persistent/f/1/d/1/f1d117daaf1fd42a6c3d0fb61e3a9c04e3eddaa/SBVg_Diskussionspapier_CDBC_DE.pdf).

1.2....zum digitalen Zentralbankgeld

Oft wird als Antwort auf diese Entwicklungen die Einführung von digitalem Zentralbankgeld (CBDC, für *Central Bank Digital Currency*) betrachtet. Im Folgenden wird der Fokus auf die sogenannten *retail CBDCs* gelegt, die sich an alle Bürgerinnen und Bürger richten und, vereinfacht gesagt, digitalen Banknoten gleichkommen sollen. *Retail CBDCs* bezeichnen Geld, «das eine Zentralbank in digitaler Form schaffen könnte, um es der breiten Bevölkerung zugänglich zu machen». ⁵ (Im Gegensatz dazu sind sogenannte *wholesale CBDCs* lediglich für Finanzmarktteilnehmer bestimmt.)

In den betroffenen Fachkreisen werden der Bedarf und die Zweckmässigkeit von *retail CBDCs* sehr unterschiedlich bewertet. Dies hängt auch damit zusammen, dass von verschiedenen Modellen die Rede ist. Aktuell wird in zahlreichen Zentralbanken zu diesen CBDCs geforscht, darunter die Europäische Zentralbank oder die Federal Reserve. In neun Ländern wurden CBDCs eingeführt, etwa auf den Bahamas und in Nigeria. In 14 Ländern werden Pilotprojekte durchgeführt, wie in China, Russland, Schweden, Südkorea und bald auch in der Türkei und in Brasilien. ⁶ In der Schweiz wird die Lage laufend beobachtet, wobei sich die Schweizerische Nationalbank und der Bundesrat bis jetzt gegen die Einführung von *retail CBDCs* ausgesprochen haben (während *wholesale CBDCs* gegenwärtig getestet werden). ⁷ Demgegenüber betont etwa die Schweizerische Bankiervereinigung, dass ein Nichtstun auch mit Risiken einhergeht. ⁸

Zusätzlich zur Bereitstellung eines offiziellen digitalen Zahlungsmittels sind verschiedene Erwartungen mit *retail CBDCs* verbunden. Diese Erwartungen reichen von der Verstärkung der Resilienz und Diversifizierung unseres Zahlungssystems bis hin zur Wahrung von

⁵ Bundesrat (2018). «Digitales Zentralbankgeld. Bericht des Bundesrates in Erfüllung des Postulats 18.3159, Wermuth», S. 3

(<https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/59636.pdf>).

⁶ Siehe den *CBDC tracker* des *Atlantic Council*: <https://www.atlanticcouncil.org/cbdctracker/>.

⁷ Mit dem Projekt Helvetia arbeitet die Schweizerische Nationalbank an der Integration von *wholesale CBDCs* in ihre bestehenden Back-Office-Systeme und Prozesse (siehe z.B.

Pressemitteilung der SNB vom 13. Januar 2022, «BIZ, SNB und SIX testen erfolgreich die Integration der Abwicklung in wholesale CBDC mit Geschäftsbanken»,

https://www.snb.ch/de/mmr/reference/pre_20220113/source/pre_20220113.de.pdf).

⁸ Schweizerische Bankiervereinigung (2021). «Neue Währungen

für die Schweiz? Die Herausforderungen eines digitalen Frankens und privater Stablecoins für Schweizer Banken»

(https://www.swissbanking.ch/_Resources/Persistent/f/1/d/1/f1d117daaf1fd42a6c3d0fb61e3a9c04e3eddaaa/SBVg_Diskussionspapier_CBDC_DE.pdf), S. 13.

geldpolitischer Souveränität und Finanzstabilität.⁹ Hinzu kommt das Potenzial der CBDCs für Effizienzgewinn und Kostensenkung sowie für Innovationsförderung im Zahlungsverkehr, sowohl auf nationaler als auch auf internationaler Ebene.¹⁰ Schliesslich wären CBDCs frei von den Kreditrisiken, die mit unseren Konten bei Geschäftsbanken einhergehen.¹¹ Demgegenüber zählen zu den häufig erwähnten Gefahren von CBDCs Cyberangriffe und Bankstürme (*digital bank runs*). Zu digitalen Bankstürmen würde es kommen, wenn viele Nutzerinnen und Nutzer ihre Bank-Einlagen gleichzeitig und mit einem Klick in das neue digitale Zentralbankgeld wechseln würden. Im Vergleich zum heutigen Bargeld könnten zudem neue materielle Hürden entstehen, etwa für Menschen, die weder einen Computer noch ein Smartphone besitzen oder – je nach institutionellen Anforderungen – keinen festen Wohnsitz in der Schweiz haben.¹²

Abgesehen von diesen allgemeinen Betrachtungen variieren die Vor- und Nachteile von CBDCs beträchtlich je nach Ausgestaltung. Dabei werden nämlich verschiedene Varianten in Betracht gezogen. Sollen bspw. Menschen in der Schweiz ein eigenes Konto bei der Zentralbank haben? Oder sollen regulierte Intermediäre einen Teil der Operationen und Infrastrukturen übernehmen (*two-tiered CBDC*)?¹³ Wären diese Intermediäre dann die

⁹ Siehe Baeriswyl, R., Reynard, S. und Swoboda, A. (2021). «Retail CBDC purposes and risk transfers to the central bank», *SNB Working Papers* 19 (https://www.snb.ch/n/mmr/reference/working_paper_2021_19/source/working_paper_2021_19.n.pdf), S. 5.

¹⁰ Siehe z. B. Usher, A. und andere (2021). «The Positive Case for a CBDC.» *Staff Discussion Paper* der *Bank of Canada* (<https://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2021/07/sdp2021-11.pdf>).

¹¹ Siehe Berentsen, A. und Schär, F. (2018). «The Case for Central Bank Electronic Money and the Non-case for Central Bank Cryptocurrencies». *Federal Reserve Bank of St. Louis Review, Second Quarter 2018* (<https://research.stlouisfed.org/publications/review/2018/02/13/the-case-for-central-bank-electronic-money-and-the-non-case-for-central-bank-cryptocurrencies>), S. 99-101.

¹² Siehe Faux, F. (2020). «La Suède revient à l'argent liquide», *Le Temps* (<https://www.letemps.ch/societe/suede-revient-largent-liquide>).

¹³ Siehe World Economic Forum (2021). «Digital Currency Governance Consortium White Paper Series» (<https://www.weforum.org/reports/digital-currency-governance-consortium-white-paper-series>), S. 21-31; Internationaler Währungsfonds (2022). «Behind the Scenes of Central Bank Digital Currency» (<https://www.imf.org/en/Publications/fintech-notes/Issues/2022/02/07/Behind-the-Scenes-of-Central-Bank-Digital-Currency-512174>), S. 8; SWIFT und Accenture (2021). «Exploring central bank digital currencies: How they could work for international payments» (<https://www.swift.com/news-events/news/exploring-central-bank-digital-currencies-swift-and-accenture-publish-joint-paper>).

Geschäftsbanken – eventuell in Zusammenarbeit mit Tech-Konzernen?¹⁴ Soll das neue digitale Geld (positiv oder negativ) verzinst werden? Sind Obergrenzen zu setzen?¹⁵ Wer dürfte Schweizer CBDCs besitzen? Im Übrigen kämen verschiedene Technologien in Frage.¹⁶ Hier dürfte die Abwägung zwischen Privatsphärenschutz und Kriminalitätsprävention auch für Diskussionen sorgen.¹⁷

LR / 7.2022

¹⁴ Siehe z. B. Amazon Web Services und Oliver Wyman Forum (2022). «Retail Central Bank Digital Currency: From Vision to Design. A framework to align policy objectives and technology design choices» (<https://www.oliverwymanforum.com/content/dam/oliver-wyman/ow-forum/future-of-money/Retail-Central-Bank-Digital-Currency-From-Vision-to-Design.pdf>).

¹⁵ Siehe Bundesrat (2018). «Digitales Zentralbankgeld. Bericht des Bundesrates in Erfüllung des Postulats 18.3159, Wermuth», S. 21-22 (<https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/59636.pdf>).

¹⁶ Siehe Baeriswyl, R., Reynard, S. und Swoboda, A. (2021). «Retail CBDC purposes and risk transfers to the central bank», *SNB Working Papers* 19 (https://www.snb.ch/n/mmr/reference/working_paper_2021_19/source/working_paper_2021_19_n.pdf), S. 4-5: «CBDC does not require any particular technology and can be issued just as well with current technology (...) as it can with distributed ledger technology (DLT).»

¹⁷ Siehe Federal Reserve (2022). «Money and Payments: The U.S. Dollar in the Age of Digital Transformation» (<https://www.federalreserve.gov/publications/files/money-and-payments-20220120.pdf>), S. 13.

2. Questions intéressantes pour une étude TA-SWISS

Sur le thème des monnaies virtuelles d'entreprises privées :

Quelles sont les intentions actuelles ?

À quels changements de rapports de pouvoir entre les différents acteurs impliqués pourrait-on s'attendre ? Quels sont les scénarios possibles ?

À quoi la politique suisse devrait-elle prêter particulièrement attention lors de l'observation de ces développements ? Comment devrait-elle accompagner ces processus ?

Dans quelle mesure une coordination internationale est-elle nécessaire ? Qui régulerait ces nouveaux écosystèmes ?

Que faudrait-il garantir pour la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la fraude fiscale ?

Où se trouvent les défis pour la protection de nos données et de notre sphère privée et comment les relever ?

Quels sont les chances et risques de ces potentiels développements, pour la population, l'économie ou notre système financier ?

Sur le thème des *retail CBDCs* :

Quels sont les différents modèles possibles de *retail CBDCs* ? Quels sont leurs avantages et inconvénients respectifs ? Quelles sont les technologies envisageables ?

Quels sont les différents avis sur ce thème ?

Pour quels objectifs y aurait-il besoin de *retail CBDCs* en Suisse (ou non) ? Quelles seraient les autres options disponibles dans le système actuel pour répondre à ces objectifs ?

Quels seraient les scénarios possibles pour les prochaines années, si la Suisse introduisait des *retail CBDCs* ou non (ou suivant quand elle le ferait), selon ce que font les autres pays et suivant d'éventuelles initiatives émanant du secteur privé ?

Où se situent les chances et les opportunités pour l'économie, la population et l'État ?

Quels seraient les risques des *retail CBDCs* pour la stabilité financière et la cybersécurité ?
Comment y faire face ?

À l'inverse, quels seraient les risques d'un renoncement aux *retail CBDCs* ? Le secteur financier suisse pourrait-il perdre en compétitivité ? Les citoyennes et citoyens suisses pourraient-ils recourir à des *retail CBDCs* étrangères ?

Les *retail CBDCs* pourraient-elles être dotées de fonctions supplémentaires - notamment dans le contexte d'une e-ID ? Les *digital wallets* pourraient-ils contribuer à l'introduction de systèmes de crédit social et de plateformes de récompenses, comme les villes de Rome et Bologne l'envisagent actuellement ?¹⁸

Quelles seraient les bases légales actuelles qui permettraient l'introduction de *retail CBDCs* ou lesquelles devrait-on créer ?

Aspects politiques :

Comment les *retail CBDCs* pourraient-elles changer le rôle et l'influence de la Banque nationale suisse, suivant les différents modèles possibles ?

Dans quelle mesure les rapports de pouvoir entre Etat et population ou entre Etat et entreprises privées pourraient-ils changer ? Y aurait-il une menace de perte de libertés, de surveillance ou de contrôle social ? L'Etat et la Banque nationale suisse obtiendraient-ils plus de pouvoir en période de crise ? Les *retail CBDCs* seraient-elles obligatoires ?

Quels seraient les aspects pour lesquels une coordination internationale serait nécessaire ? Des institutions étrangères pourraient-elles offrir davantage de services en Suisse sans être soumises à la régulation suisse ?

Dans quelle mesure une compatibilité internationale des monnaies numériques serait-elle nécessaire et comment pourrait-elle se mettre en place ? Des solutions à l'échelle mondiale conduiraient-elles à une déterritorialisation de l'argent ? Que cela signifierait-il pour la régulation et la surveillance ?

¹⁸ Voir Lisi, A. (2022). «Il Comune di Bologna propone il credito sociale: a me sembra di essere finiti in Cina!», *Il Fatto Quotidiano* (<https://www.ilfattoquotidiano.it/2022/04/01/il-comune-di-bologna-propone-il-credito-sociale-a-me-sembrava-di-essere-finiti-in-cina/6544895/>).

Aspects sociétaux :

Quelles seraient les conditions pour l'acceptation d'un franc numérique (ou pour la confiance en la technologie choisie) ?

Comment les *retail CBDCs* changeraient-elles le quotidien des citoyennes et citoyens ?
À quels aspects sociaux faudrait-il prêter particulièrement attention lors de l'éventuelle introduction de *retail CBDCs* ?

Une combinaison d'argent liquide et de *retail CBDCs* serait-elle envisageable pour répondre à tous les besoins (« smart banknotes »¹⁹) ?

Que cela signifie-t-il que chaque citoyen et chaque citoyenne puisse (ou doive) ouvrir un compte auprès de la banque centrale ?

Comment intégrer la population dans le processus ?

L'argent liquide, souvent désigné comme « liberté imprimée », va-t-il disparaître ? Qu'est-ce que cela impliquerait pour notre société ? Quelle valeur la population attribue-t-elle à la possibilité de payer en espèces ?

Quelle valeur la population attribue-t-elle à la sphère privée et l'anonymité dans ses transactions de paiement ?

Quelles possibilités d'informations faudrait-il garantir et par quels moyens ? Et comment pourrait-on transmettre le savoir nécessaire à la population pour qu'elle puisse se forger une opinion sur ce thème ?

¹⁹ Siehe Noll, F. (2020). «Smart Banknotes Defined: Features and Criteria», *Smart Banknote Research Hub Whitepaper* (<https://ssrn.com/abstract=3707803>).

2. Données sur la teneur et le déroulement de l'étude

3.1. Teneur de l'étude

Cette **étude interdisciplinaire** aura pour but d'évaluer les **chances et risques** de nouvelles formes de monnaies virtuelles qui pourraient émerger prochainement : d'une part, la monnaie numérique de banque centrale (à savoir les **retail CBDCs**, qui seraient destinées à l'ensemble de la population) et d'autre part, de nouvelles **monnaies virtuelles émises par des entreprises privées**. L'étude fournira une base de réflexion et des informations objectives et nuancées pour la politique et le grand public suisses, ainsi que des recommandations d'action afin de pouvoir se préparer aux développements à venir dans ce domaine.

L'étude devrait indiquer les différents **scénarios possibles** et leurs implications pour la Suisse. En outre, elle devrait présenter les **divers points de vue** sur ce thème et l'état des **projets en cours à l'étranger**. En particulier, les **chances** et les **risques** de l'éventuelle introduction de **retail CBDCs** en Suisse devraient être examinés, tant pour la population que pour l'État et l'économie. Dans cette optique, l'étude devrait donner une vue d'ensemble des **différents modèles** envisageables de **retail CBDCs**, en montrant leurs avantages et inconvénients respectifs, selon les choix de technologie et de répartition des tâches entre les acteurs impliqués.

En complément à ces analyses, l'emploi d'une méthode participative pourrait s'avérer intéressant, comme par exemple un *workshop* avec des parties prenantes ou des groupes de discussions (*Fokusgruppen*) avec des citoyennes et citoyens sur la base d'informations préalables.

En outre, l'étude devrait entamer une discussion sur les **aspects sociétaux** les plus importants pour la population, notamment les effets potentiels de ces nouvelles monnaies sur l'utilisation de **l'argent liquide** et sur la **sphère privée** dans nos transactions de paiement, les défis à attendre en matière de protection des données ou encore d'éventuels changements de **rapports de pouvoir** entre l'État, les acteurs privés concernés et la population.

Information importante : TA-SWISS a déjà publié une étude sur la technologie blockchain.²⁰ Pour cette raison, les axes principaux de cette nouvelle étude ne devraient pas porter sur les cryptomonnaies ou les blockchains.

²⁰ Voir <https://www.ta-swiss.ch/fr/blockchain>.

3.2. Déroulement, calendrier et dépôt des dossiers

Dépôt des esquisses de projet

La mise au concours se déroulera en deux étapes. Dans un premier temps, les esquisses de projet seront déposées. Elles devront comprendre 4 pages maximum et décrire le contenu de l'étude proposée ainsi que l'approche prévue :

- Contenu de l'étude : thèmes principaux et questions de recherche (1 page)
- Approche prévue et méthodes de recherche (2 pages)
- Composition prévue de l'équipe de recherche (1 page max.)

Les esquisses de projet doivent être soumises par voie électronique (en format pdf) à info@ta-swiss.ch. La date limite de soumission est prévue **le 4 novembre 2022**.

La décision concernant le choix des équipes de projet invitées à poursuivre la procédure de soumission tombera, selon toute probabilité, à la **mi-décembre 2022**.

Dépôt des propositions détaillées

Sur la base des esquisses de projet, environ trois équipes seront invitées à la deuxième étape de la procédure de soumission. Les équipes de recherche sélectionnées seront informées **à la mi-décembre 2022** et seront invitées à soumettre leur proposition détaillée jusqu'au **10 mars 2023**. Pour la deuxième étape, les propositions doivent satisfaire aux « Règles à suivre pour la présentation des dossiers de candidature » selon le point 4 (pages 13-14) du descriptif détaillé.

3.3. Réalisation de l'étude

Le Secrétariat de la Fondation pour l'évaluation des choix technologiques mettra sur pied un groupe de spécialistes (dit groupe d'accompagnement) représentatif des différents aspects thématiques de l'étude. La proposition acceptée sera présentée à ce groupe d'accompagnement avant que ne débute sa réalisation, lequel pourra, d'entente avec le Secrétariat, influencer sur les priorités et la marche à suivre. Pendant la durée de l'étude, le groupe de projet rédigera de trois à cinq documents de travail ou rapports intermédiaires à l'intention du groupe d'accompagnement et du Secrétariat. Ces comptes rendus serviront de base de discussion, étant entendu que chaque nouvelle phase du projet ne sera entreprise qu'avec l'accord de ces deux instances.

3.4. Budget et calendrier de l'étude

- Cadre budgétaire : CHF 100 000.- à 160 000.-
- Début de la réalisation : juin 2023 (éventuellement plus tard, à discuter)
- Durée du projet : 12 à 15 mois environ

Dans ce cadre budgétaire, la TVA est incluse ; il incombe au groupe de projet d'examiner son éventuel assujettissement à la TVA.

3.5. Autres dispositions

- TA-SWISS n'est pas soumis au droit des marchés publics. Cela signifie qu'il n'existe pas de voie de recours ordinaire contre des décisions relatives à l'acceptation ou au refus d'esquisses ou de propositions de projets.
- Aucune correspondance ne sera échangée au sujet des esquisses ou propositions de projets déposées.
- Les partenaires contractuels potentiels n'ont droit à aucun dédommagement pour l'élaboration d'esquisses ou de propositions de projets.
- S'appliquent, lors de l'attribution du mandat, les conditions mentionnées dans le *contrat* entre TA-SWISS et les partenaires contractuels ainsi que les *Directives pour les groupes d'accompagnement d'études de TA-SWISS*, jointes au contrat.

4. Règles à suivre pour la présentation des dossiers de candidature

Nous vous prions de structurer votre proposition selon le schéma de soumission suivant (étant entendu que les sous-rubriques ne sont que des **exemples** et peuvent, par conséquent, être adaptées à la spécificité du cas) :

1. Analyse de la situation : positionnement et justification de la recherche

- Raisons justifiant une étude TA sur le thème proposé
- Portée nationale et internationale du sujet
- Enjeux technologiques, économiques, politiques et sociaux
- État des connaissances avec mise en relief des aspects utiles à la TA
- Avancées prévisibles dans le domaine d'investigation envisagé

2. Exposé de la problématique

- Questions auxquelles il s'agit de répondre
- Objectifs concrets du projet ou de l'étude
- Nouveaux résultats et nouvelles perspectives amenés par l'étude

3. Structuration et délimitation de la recherche

- Groupes ciblés et points de focalisation
- Eventuellement : subdivision en projet principal et sous-projets
- Liens existants ou prévus avec d'autres projets traitant de problématiques similaires (contacts nationaux et internationaux)

4. Méthodologie

- Méthodes entrant en ligne de compte pour traiter le sujet (éventuellement élaboration de variantes)
- Évaluation de ces méthodes en fonction de la problématique et arguments en faveur des méthodes proposées
- Description de la démarche empirique

5. Coordination du projet

- Composition de l'équipe : chef(fe) de projet et collaborateurs(trices)
- Composition du ou des groupes d'experts
- Principales institutions et personnes de contact (partenaires éventuels; voir aussi point 3)

6. Prestations antérieures

- Listage des travaux déjà réalisés dans le domaine concerné par les membres de l'équipe de projet

7. Programme de travail

- Calendrier énumérant les tâches à accomplir avec indication des délais et des dates d'achèvement ainsi que des responsables de leur observation

8. Plan de financement

- Budget prévisionnel détaillé avec évaluation des moyens nécessaires à la réalisation de chacune des tâches (ou phases) telles que définies au point 7.

9. Diffusion des résultats

- Moyens à mettre en œuvre pour informer l'opinion publique
- Listage des groupes cibles particulièrement visés et des moyens à utiliser pour les atteindre
- Estimation du coût supplémentaire engendré par la diffusion des résultats